

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 22 MAI 2019

ADOPTION DE L'ENSEMBLE DES RÉSOLUTIONS

Paris, le 22 mai 2019

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) de la société Nexity s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général.

Toutes les résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale ont été dûment adoptées, parmi lesquelles :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- La distribution d'un dividende de 2,50 euros par action qui sera mis en paiement le 29 mai 2019 ;
- L'approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général (vote ex-post) ;
- L'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général jusqu'au 22 mai 2019 puis Président du Conseil d'administration à compter du 22 mai 2019 (vote ex-ante) ;
- L'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Jean-Philippe Ruggieri, Directeur Général à compter du 22 mai 2019 (vote ex-ante) ;
- L'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Julien Carmona, Directeur Général délégué mandataire social à compter du 22 mai 2019 (vote ex-ante) ; et
- L'octroi ou le renouvellement de délégations et/ou autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

Lors de la présentation, Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général, et le Comité exécutif ; composé de Jean-Philippe Ruggieri, Véronique Bédague-Hamilius, Julien Carmona et Frédéric Verdavaine, sont revenus sur la description du Groupe, sa stratégie et sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise, les résultats financiers 2018, et les perspectives 2019.

Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général, Madame Luce Gendry, Vice-Présidente du Conseil d'administration et administrateur référent et Monsieur Charles-Henri Filippi, Président du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la RSE, ont présenté respectivement l'organisation du Groupe, la gouvernance, les éléments de la rémunération du dirigeant mandataire social en 2018, la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2019 ainsi que les plans d'attributions d'actions gratuites aux principaux managers et salariés du Groupe (hors mandataires sociaux).

La présentation faite lors de l'Assemblée Générale, ainsi que les résultats complets des votes des résolutions, seront disponibles sur le site internet de la Société (www.nexity.fr) rubrique Finance / Actionnaires / Assemblée Générale.

Par ailleurs, le Conseil d'administration suivant l'Assemblée Générale, a nommé Monsieur Alain Dinin, Président du Conseil d'administration, a décidé de la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, et a nommé Monsieur Jean-Philippe Ruggieri Directeur général de Nexity. Alain Dinin exercera dans ce cadre une présidence

renforcée du Conseil d'administration, aux pouvoirs étendus en matière d'investissement et de stratégie, et accompagnera activement la nouvelle équipe dirigeante¹.

Enfin, dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 22 mai 2019, Nexity annonce la mise en œuvre, à compter du 23 mai 2019, d'un rachat de ses propres actions. Le mandat de rachat, qui a été confié au prestataire de services d'investissement ODDO BHF SCA, porte sur un montant maximum de 9 millions d'euros.

Ce mandat s'inscrit dans le prolongement de la décision du Conseil d'administration de procéder au rachat d'actions propres dans la proportion nécessaire pour compenser la dilution potentiellement induite par l'acquisition d'actions attribuées gratuitement aux salariés.

Il fait suite aux rachats réalisés depuis octobre 2018 qui ont conduit Nexity à racheter 738.103 actions, pour un montant total de 32 millions d'euros environ.

ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIÈRES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations.

Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext

Membre des Indices : SBF80, SBF120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable

Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA - Code Bloomberg : NXI:FP

Code ISIN : FR0010112524

CONTACT

Domitille VIELLE - Directrice des Relations Investisseurs / +33 (0)1 85 55 19 34 - investorrelations@nexity.fr

Géraldine BOP – Directrice adjointe des Relations Investisseurs / +33 (0)1 85 55 18 43 – investorrelations@nexity.fr

¹ Cf. communiqué de presse publié spécifiquement le 22 mai 2019 aux fins de présentation de cette nouvelle gouvernance